

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 27 JUILLET 1858.

No. 16.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— On a besoin immédiatement d'agents honnêtes et actifs pour s'occuper de la distribution de ce journal à Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Sorel. Rémunération très libérale.

Si l'on voulait écouter les défenseurs du ministère, pour être un bon citoyen, il faudrait, ne jamais dire la vérité quand elle peut dévoiler les infamies politiques, ou briser le piédestal de ceux qui, aujourd'hui, possèdent le pouvoir. Il faudrait les approuver !

Malgré la détresse qui ronge toutes les classes de la société, il faudrait répéter que l'abondance règne partout ! Pour ne pas troubler le sommeil ou la digestion des petits Laccollus ministériels, il faudrait cacher la terrible réalité de la situation ! Jamais nous le ferons ! Nous dirons à tous ceux qui voudront l'entendre, que nous sommes au bord d'un abîme ; que ceux qui voudraient nous fermer la bouche, briser notre plume, y ont conduit le peuple, et que si personne ne les arrête dans leur œuvre d'anéantissement systématique ils l'y précipiteront de gaité de cœur !

Qu'est-ce à dire ? dans ces jours de deuil, quand pas un ouvrier ne sait comment il pourra, dans quelques mois, nourrir sa famille, nous nous taisions pour plaire à quelques misérables qui nous pillent et nous vendent à tout instant ! Agir ainsi serait de la démenche. Non, nous le dirons, dès aujourd'hui, plus fortement encore : la misère est à son comble, et, si on ne vient pas au plus vite la secourir, il y aura émeute sur émeute, massacre sur massacre ! La comédie des *longues bourses*, sera, cette année, nous en sommes certain, remplacée par la tragédie des *longues bourses* ! Les valets du ministère diront, sans doute, que nous exagérons ! Patience ! Quelques mois encore et vous verrez MM. du *Canadien* et du *Courrier*, s'il y a exagération ! Ceux mêmes dont vos maîtres ont acheté les votes, seront les premiers à vous sommer de leur donner du pain !

— Que ferez-vous ? Accéderez-vous à leur demande ?

Non, vous ferez comme vous avez toujours fait : vous donnerez des *promesses*, mais du travail, mais du pain ! Jamais ! Vous n'aurez point le courage, le cœur de le faire ! Et d'ailleurs fussiez-vous décidés à agir alors en citoyens et non plus en bourreaux, pourriez-vous apaiser avec quelques miettes une multitude affamée que poussera au désordre et au pillage la pire des révoltes : la *révolte du ventre* ! Et suivant Bacon, c'est la pire des révoltes.

Nous n'avons plus qu'un Conseil à donner à qui de droit, et cela fait, notre devoir de journaliste est rempli ; le voici : c'est que si l'on veut prévenir de grands malheurs, il faut procurer de l'ouvrage IMMÉDIATEMENT aux TROIS ou QUATRE mille ouvriers qui à Québec, depuis six mois sont sans emploi ! L'état pitoyable des finances publiques n'est pas une raison pour négliger une question aussi grave. S'il n'y a plus d'argent pour procurer du travail, il y a le crédit ! Or avec le crédit, le ministère, s'il compte un SEUL HOMME de CŒUR peut sauver LE PAYS ! Mais où le trouver ? Voilà l'impossible.

Tous les jours nous recevons, soit verbalement, soit par écrit, des demandes, des explications de toute sorte, à l'égard de la Caisse d'Economie de Saint-Roch. Comme il nous est impossible de répondre à toutes les lettres, nous allons le faire aujourd'hui, d'une manière publique qui, nous l'espérons, aura l'effet de contenter les plus irritables.

A ceux qui nous demandent de quel droit nous nous permettons d'attaquer les directeurs d'une institution aussi philanthropique ; nous dirons : parce que nous en avons le droit, parce que c'est notre devoir !

Comme journaliste nous devons à nos lecteurs un compte aussi exact possible de tous les faits publics qui les intéressent. Or, la Caisse d'Economie de Saint-Roch étant une institution publique ou l'argent de beaucoup de nos abonnés est à *fonds perdu*, il est de notre devoir de publier les bienfaits qu'en ont retirés les déposants, quand les transactions étaient conduites avec prudence, comme nous avons le droit de démontrer quels avantages la mauvaise administra-

tion des directeurs, enlève aujourd'hui aux intéressés.

Si nous sommes tenus de mentionner les heureux résultats financiers de la Caisse, nous sommes obligés aussi de publier les dilapidations inqualifiables que l'on découvre aujourd'hui. Nous croyons fermement que les si les personnes qui se firent, autrefois, un devoir de proclamer auprès des ouvriers, l'état des finances de cette institution, tant qu'il fut prospère, avaient déclaré franchement leur pensée, quand les paiements ont été suspendus, nous n'aurions pas à déplorer, aujourd'hui, un malheur peut-être irréparable ! Si au lieu de retirer leur argent d'entre les mains de MM. Prévost, Brunet et Gauthier, pour le déposer à la Banque de Prévoyance et d'Épargne de Québec, dès que les transactions, la Caisse parurent suspectes ; elles avaient averti les autres déposants de leurs appréhensions ; nous n'aurions sans doute pas des reproches à adresser, aujourd'hui, à des personnes qui ne méritent ordinairement que des éloges. Nous aimons à croire qu'elles n'ont agi que sous l'effervescence du moment, mais, aujourd'hui, pour réparer en quelque sorte le mal involontaire causé par leur démarche, elles devraient parler, car leur silence est mal interprété par le public. Puisqu'elles ont invité—avec raison—la classe ouvrière à déposer ses épargnes entre les mains des directeurs de la Caisse, elles *doivent*, maintenant, l'aider à sortir de ce mauvais pas. Car, il ne faut pas se le cacher : cette suspension des paiements de la part des directeurs de la Caisse a entraîné des pertes incalculables. Des tuteurs avaient déposé l'argent de leurs pupilles ; on nous assure, même, qu'un pauvre ouvrier avait mis entre les mains des directeurs une somme pour son *inhumation* ; on lui a remis son livret, mais l'argent, point ! On fait perdre aux déposants jusqu'au de là de la tombe ! Des veuves, des orphelins, ont été frustrés de leur argent. En présence de pareils faits, peut-on garder le silence ? Non. Quelque pénible que cela soit, il faut parler, nommer ceux qui ont causé ce désastre, et qui, —horrible à dire—ne veulent pas donner raison aux déposants !

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

— D'après tous les symptômes, d'effrayante détresse que nous voyons surgir au sein des classes ouvrières, nous ne croyons

pas exagérer en disant que si les directeurs de cette compagnie ne forcent point le contracteur à commencer immédiatement ce chemin, des moyens seront pris pour les forcer à faire leur devoir. Voilà trop longtemps qu'on leurre le peuple : il faut en finir une bonne fois, d'une manière ou d'une autre. Puisque la presse ne suffit plus pour défendre la cause du peuple, il la défendra lui-même ! On provoque, on pousse à bout un peuple affamé, on le vole, on protège le crime, on punit les honnêtes citoyens, c'est bien ; on jugera l'effet que produit l'exemple quand elle vient d'en haut. Malgré les avertissements, les supplications de cette petite presse si criarde, le grande presse si pacifique qui se nomme le *Canadien*, le *Courrier du Canada*, ou le *Chronicle*, sera sans doute obligé d'élever plus fortement la voix afin de prévenir les coups de la tempête.

Depuis un mois, 15 journaux publiés dans le Haut-Canada ont abandonné la cause du ministère. Les écrits de ces feuilles sont encore plus hostiles au gouvernement que les écrits des journaux de l'opposition. La réaction qui se fait, chaque jour, sentir de plus en plus, dans tous les rangs de la société, a un effet terrible sur les propriétaires qui louent leurs journaux à tous les ministères, à peu près comme un maquignon loue des chevaux. Il y a un proverbe qui dit que les rats quittent le navire quand il est prêt à sombrer : nous voyons que le ministère et son peuple de valets sont dans cette position. Au moins tout l'indique.

DÉFAITE DU MINISTÈRE.

Le ministère a été battu sur la question du tarif. Le *Chronicle* a l'impudence de déclarer que ses maîtres n'ont pas l'intention de résigner sur cette question ! C'est à-dire qu'ils ne résigneront jamais et qu'ils persisteront, en dépit de tout, à garder leurs portefeuilles par des moyens de plus en plus illicites ! Ah ! ces honorables ont bien peu d'honneur.

Pour que nos lecteurs puissent juger de l'honnêteté des maîtres par celle des valets, nous reproduisons une espèce d'annonce que M. Ferrès, l'un des partisans les plus couards du ministère actuel, a fait insérer dans un grand journal. La grande presse ministérielle qui traite constamment de criarde, la petite presse de l'opposition, parce que celle-ci ose dire la vérité à tout le monde ; aura-t-elle l'impudence de soutenir, que cette fois, nous mentons ? Les faits parlent ; qu'on lise et qu'on décide, si des hommes qui profitent de leur position publique, pour extorquer l'argent des citoyens, méritent qu'on les supporte, qu'on les tolère !

Voici l'annonce :

" Réclamation contre le Gouvernement.

" Le soussigné étant bien au fait de la routine des bureaux des Terres de la Couronne et des Travaux Publics, offre ses services à ceux qui auraient des réclamations contre ces départements, pour en obtenir le règlement. Les contracteurs sur les travaux publics, ayant des arbitrages avec les commissaires, peuvent se prévaloir de ses services avec confiance, vu les connaissances générales qu'il possède en ces matières.

" Honoraires Modérés.

J. M. FERRÈS.

Un correspondant anonyme nous écrit pour savoir à quel parti politique nous appartenons. Notre manière d'attaquer les deux partis le surprend, et il nous demande en grâce, d'avoir à choisir !

Nous n'avons pas l'habitude de répondre aux anonymes, mais à cause de l'importance du sujet, nous allons faire aujourd'hui ; ou, plutôt, l'homme dont l'esprit, la verve, les talents égayèrent et soutinrent pendant si longtemps nos compatriotes, M. Napoléon Aubin, répondra pour nous :

" Notre journal est libéral dans la plus grande extension qu'on puisse donner à ce mot ; nous voudrions que le peuple, non pas le peuple va-nu-pieds ni le peuple en bas de soie, mais le peuple qui travaille, qui mange, qui boit, qui paie des impôts directs ou indirects, pût avoir un peu davantage l'œil sur ceux qu'on appelle les serviteurs publics, mais qui en réalité sont les maîtres publics. Nous ne tenons pas absolument à la monarchie, parce que c'est une amusette qui coûte fort cher, et qui ne sert point à grand chose ; cependant il faut la souffrir, car on en aura besoin jusqu'à ce que les hommes ne soit plus des enfants. Nous aimerions à voir le pays jouir d'une sage et honnête indépendance aussitôt que faire se pourra ; en attendant nous tâchons d'être nous même aussi indépendant que la perspective d'un petit séjour en prison peut nous le permettre ; c'est la seule raison qui nous empêche de parler raison à ces fous furieux. Il y aurait danger et inutilité. Cependant qu'on n'aille pas crier que nous sommes des rebelles. Point du tout nous sommes loyaux ; mais pas à la façon de ceux que vous savez. Nous aimons, nous respectons les autorités de toutes sortes, tant qu'elles agissent bien ; passé cela, nous faisons les vœux les plus ardents pour qu'elles soient culbutées, et nous déclarons que le peuple est le seul bon juge dans cette affaire, parce qu'il est le premier intéressé. Quand aux détails nous n'avons nul égard pour les individus ; leur conduite publique et leur conduite privée lorsqu'elle influe sur l'autre ou qu'elle en est l'effet ; voilà qui nous appartient de droit. Cette profession de foi plaira nous l'espérons à notre correspondant et répondra à sa question."

Le comité de l'élection pour la cité de Québec, doit s'assembler aujourd'hui. S'il faut juger par leur lenteur à procéder, les membres qui le composent semblent bien peu pressés à rendre justice.

Nous croyons, même, que cet ajournement pourrait bien expirer après la prorogation de la chambre. De semblables trahisons ont lieu tous les jours, et nous ne serions pas surpris que les électeurs de Québec seraient encore joués comme ils l'ont presque toujours été. Les représentants de Québec sont de si bonnes pâtes d'hommes !

Nous demandons pardon à nos lecteurs d'avoir oublié de leur apprendre dans notre dernier numéro l'arrivée à Québec de Son Épaisseur Hypolyte Dubord. C'est le 19 dernier, que la charpente de ce représentant nous est revenue en un seul morceau. Monsieur Dubord nous apprend que la charpente de M. Simard et l'honorable carcasse de monsieur Alleya sont encore dans les chantiers ministériels.

MM. McDonald-Cartier et mauvaise compagnie s'efforcent de réparer les dommages causés à leurs propriétés par les tempêtes de l'opposition, la pusillanimité des équipages ministériels et la trahison des chefs.

Nous ne voulons rien avancer, mais on nous assure que M. Dubord va repartir pour Toronto avec 300 quarts de ciment et 50 barils de poudre..... non, de goudron ! Nous allons oublié de dire que des trois larrons le plus gros et le plus gras est encore le meilleur, tandis que le plus méchant est le plus maigre et le plus chéti.

Un douloureux événement vient de plonger dans un deuil affreux, la maison Cayley, Cartier et compagnie : le journal *La Patrie* est décédé. Encore un *Atlas* à fonder !

Un journal du Haut-Canada, le *Surgeon Pioneer*, naguère, défenseur de l'administration, mais aujourd'hui, passé à l'opposition, s'exprime ainsi sur le compte de ses anciens maîtres :

" Une revue calme et impartiale des révélations et procédés de la session, nous a, malgré nous, forcé de conclure qu'il n'existe pas sous la voûte céleste un gouvernement plus corrompu que celui du Canada."

C'est court, mais correct. Et, ce n'est pas la petite presse criarde qui parle, mais la grande presse de nos grands ministres !

Un autre journal, *The Fergus Constitution* — encore un transfuge ministériel — contient ce qui suit :

" Les fautes grossières de l'inspecteur-général sont amplement suffisantes pour faire condamner le gouvernement dans l'opinion d'un pays déjà surtaxé."

Voici les noms des députés du district de Québec qui se sont absentés quand le vote de non-confiance, proposé par M. J. S. Mc-

donald a été soumis : CAUCHON ! DUBORD ! DRUMMOND ! LEMIEUX ! LANGEVIN ! PRICE ! ROSS ! et saint SIMARD !

Et quand M. Dorion proposa, qu'en faisant d'Ottawa, la capitale des Canadas, le choix de la reine, ne rencontrât pas l'assentiment de la majorité du pays ; les députés dont les noms suivent se sont absentes : ALLEYN, BABY, BEAUBIEN, CHAPPAIS, DUFRESNE, FORTIER, FOURNIER, (*Parapenteur du ministère*) LANGEVIN, PANET, PRICE et saint SIMARD.

Eh ! bien, valets, dupes, victimes des larcons, Alleyn, Simard et Dubord, ouvrez vous les yeux pour lire l'outrageante condamnation qu'ont porté contre vous ces ces hommes se disant défenseurs du trône et de l'autel !!!

Quand nous avons dit dernièrement que le climat de Québec semblait contraire aux Caisses d'Economie, nous ne faisons allusion ni à la *Banque de Prévoyance de Québec*, ni à la *Banque de Prévoyance et d'Épargne de Québec*, ni à la *Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec*, mais simplement à la *Caisse d'Economie de Saint-Roch*. L'état des trois premières est trop prospère pour pouvoir être critiqué.

Demain soir, les *Amateurs Canadiens* auront l'honneur de donner une représentation dramatique à la *Salle Jacques Cartier*. Les pièces suivantes seront jouées : *L'Ami François*, *L'habit vert*, et *Théodore, ou désespoir nocturne d'un célibataire*. Prix : trente sous, dans les galeries, et quinze sous au parterre.

Décidément le goût du théâtre se reprend de plus en plus à Québec. Hier c'était M. Berger et sa troupe qui faisaient, nous dit-on, retentir d'applaudissements la Salle Musicale ; demain soir, nous espérons que les amateurs Canadiens auront le même succès à la *Salle Jacques-Cartier*.

Fermeture de la session, du parlement des provinces désunies du Canada.

Discours que prononcera Son Excellence quand il fermera le temple de la sagesse et de l'honnêteté selon tous les marchands, les vendeurs et les vendus ministériels, mais que nous appellerons de son nom véritable : le réceptacle de la trahison et de l'agiotage.

Comme l'*Observateur* est un journal qui a l'insigne honneur de ne pas être parent politique des grandes affiches du *Canadien*, du *Courrier*, etc., son Excellence a jugé avec raison, que le discours qui devait condamner toutes les infamies dont les Canadiens ont été les témoins, les dupes et les victimes, ne serait lu que s'il était publié sur ce journal. Que nos lecteurs ne soient donc pas surpris si, les premiers, nous leur offrons

de ce met délicat, assaisonné d'une sauce démocratique.

Vénérables moutons du conseil législatif et honorables pillards de la chambre d'assemblée.

Depuis quatre mois que vous tondez le peuple, il faut maintenant que vous filiez. Quand vous êtes accourus, à ma voix, vous mettre à l'ouvrage, je ne croyais pas que vous feriez aussi bien la besogne. Vous avez dépassé mon attente. Je vois avec plaisir, quand travaillent, vous avez sans cesse pensé à moi, puisque vous avez mis en pratique, le *go a head* de nos voisins ! Or votre *go a Head*, à vous, hommes de la *race supérieure* et à vous parias de la *race inférieure*, c'est moi. Je vous remercie de l'honneur.

Je dois vous informer que les moutons du Conseil Législatif, autrefois si obéissants, deviennent un peu moins dociles, et qu'il est sorti de leur bergerie, des mesures qui me font craindre pour l'avenir. L'abolition et la qualification des membres, quoique repoussée par les pillards de la Chambre basse, n'en est pas moins un avertissement de ce qui menace les privilégiés. Vous êtes informés de vous tenir sur vos gardes.

Si les moutons de la *Chambre haute* commettent parfois des inconvenances qu'on ne pardonnerait pas à un démocrate, un rouge, un Clair-Gris (*Clear-Grit*) n'allez pas croire que le picotin ne reçoive pas de visite. Au contraire ; plus le peuple en met, moins il en reste. Il faut rendre justice aux pillards de la *chambre basse* : les *élections contestées*, l'achat des votes, les *tours de bâton*, et mille petites bouchées prises au ratelier public font le plus grand honneur à la *dextérité politique* de ces guesuards.

Rappelez vous que vous devez vous efforcer de n'implanter en Canada que ce que l'Angleterre fait mal. N'améliorez point le sort politique de vos constituants : ils sentiraient trop ce que vous leur faites endurer journellement.

A continuer.

Pour imiter la *sage lenteur des libéraux-conservateurs*, nous remettons au prochain numéro la suite de ce discours.—Réd.

On nous avait écrit qu'après l'humiliante défection du ministère, MM. Alleyn et Cartier étaient morts subitement. Nous tenons de très *bonne source* que ces messieurs sont en parfaite santé, et que les médecins sont d'avis qu'ils n'ont jamais été en meilleur état de quitter la vie..... publique. Nous aurions vraiment été chagrins de voir mourir ces deux honorables J. rmac, car, franchement, nous ne savons pas comment ils auraient pu expliquer dans l'autre monde des actes dont ils ne peuvent ou ne veulent point rendre compte dans celui-ci.

Depuis quatre mois le parti libéral-conservateur, sans honneur et sans cœur, est à couteaux tirés avec l'opposition. Le sujet

de la dispute est de savoir si ceux qui composent le ministère sont trop *incensés* ou trop *incensés* pour gouverner le pays. Voilà la difficulté.

Nous croyons qu'ils sont les deux. La question passera-t-elle ?

Oui, emporté à l'unanimité.

On annonce pour le mois d'août, l'arrivée d'un cirque incomparable. Les médisants prétendent qu'il est bien probable que les esclaves et les automates ministériels descendront de compagnie avec les chevaux du cirque. Si tel est le cas ce sera un ménage bien conditionné. Jamais compagnie de cirque n'aura été plus riche en bêtes.

On nous demande pourquoi nous ne publions plus de *revue parlementaire* ; c'est parce que nous ne pouvons avoir d'espion à l'hôpital des..... filous.

Un journal du Haut-Canada dit que la désunion règne au cœur du ministère. Allons, ce confrère-là se trompe : le ministère a un centre qui attire à lui tous les *guesuards* de la Chambre ; mais pour un cœur, jamais !

MM. Langevin et Chapais se battent continuellement à coups..... de langue pour décider qui des deux sera ministre. Leur position de député leur fournit, pourtant, assez d'occasions, de trahir le peuple sans vouloir faire grimper avec eux la trahison sur un siège de ministre.

Un *quidam* auquel nous avons eu occasion de servir quelques lignes chatouilleuses, nous fait savoir que nous ne disons pas toujours, à chacun, la vérité, en riant. Il est vrai, avons nous répondu, que plusieurs de nos articles parlent rouge et font rire jaune.

Samedi dernier, on disait : le ministère été battu ! il est tombé, il est mort ! Nous ne décrivons pas l'effet que cette nouvelle produisit sur nous ; parce que tous ceux qui se respectent l'ont ressenti.

ROUGE ET BLEU.

COMÉDIE EN UN ACTE.

Suite.

Scène VII.

Les précédents, Catherine.

Catherine entrant en toute hâte.

Cé ti icite chu mé sieu Justineau l'avocat ?

Mathurin, à part.

Cé telle ! J'savais bien qu'elle viendrait, ça me l'isais ! L'oreille gaucho m'a pas tinté pour rien ! (*Haut.*) Oui, mam'selle cé ti cite pour vous sarvir ; quoisque y a à votr' service ?

Catherine.
J viens charré mon bourgeois et ma bourgoise. (A Joseph Métal et à Lucie.) J viens vous charré; y a dé mésièu qui veulent vous voir toute suite; dépêchez-vous!

Lucie.
Qui donc peut nous demander.
Joseph Métal.

Combien sont-ils?
Catherine.
Y sont eune bonne gagne, i sont quatre.
Joseph.

Sont-ils bien mis?
Catherine.
Comment bain mis? J vous dis qui sont quatre.

Lucie.
Mon mari demande si les messieurs sont bien habillés?

Ah! bain pour ça, yen a tun qué tout en or; les autres sont pas si bain endimanchés, mé tout c que j peux vous dire, cé qui sont pas des quéteux non plus.

Lucie.
Allons, il faut bien s'en retourner, (à part.) Si monsieur Justinéou était avec eux!

Joseph.
Oui, hatons nous. (A part.) Si mon ami Goilan pouvait être du nombre!

(Ils vont pour sortir et se rencontrent avec Charles Goilan et Paul Doré qui entrent en ce moment.)

(A continuer.)

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,
Je remarque sans trop de surprise que tout ce qui restait en chambre de la trinité qui représente la rue Champlain, Diamond-Harbour, l'Anse-des-Mères et la rue Sault-au-Matelot a fourni autant de votes possible au ministère pour faire rejeter la motion de M. Dorion qui tendait à prier Sa Majesté de reconsidérer la décision qu'elle avait faite d'Ottawa comme capitale future. J'ai lu sans m'étonner que la même couple ou la même paire de..... a voté contre l'amandement de M. Cauchon qui avait pour but de maintenir le commerce du Saint-Laurent. La division sur cet amendement a donné une majorité de DEUX voix contre le ministère, mais l'incomparable maire Langovin a cru prudent de se ranger du côté du plus nombreux sinon du plus fort. Nous sommes heureux d'en prendre note, car ça leur arrive si rarement de voter ainsi!

G.

Monsieur le rédacteur,
Les hommes qui composent la police de Québec sont bien faits, gros, épais; ce qui ne veut pas dire qu'ils soient stupides, au contraire; bien habillés, bien brossés, avec le chapeau à deux palettes toujours sur la

tête, ils sont dignes d'arpenter les rues de la ville au pas gymnastique sous les ordres de leur vaillant chef M. J. B. Bureau. Mais ce que je n'explique pas, c'est que ces messieurs soient si visibles quand on a pas besoin de leurs services et tardent tant à se montrer la nuit quand il y a un incendie. Au dernier feu de la rue Caron, deux ou trois de ces braves vinrent éteindre le feu quand tout fut fini, et sans les efforts des pompiers No. 10, le faubourg Saint Roch brûlait encore une fois. Le service du feu est mal organisé, et la police n'est pas capable de remplacer les pompiers si elle n'est pas mise sur un meilleur pied. J'espère que M. Bureau voudra bien y voir avec son activité ordinaire.

SAINT-ROCH.

ADRESSE D'AFFAIRES.

La Citadelle.

Journal hebdomadaire imprimé et publié

QUÉBEC,

PAR

L. P. NORMAD.

N° 11 rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Roch.

Le prix d'abonnement est d'UN ÉCU par année payable tous les six mois et d'avance.

Québec, 27 juillet 1858.

SALLE

~~DE LA CITADELLE~~

SAINT-ROCH.

Les amateurs Canadiens ont l'honneur d'informer le public qu'ils donneront

UNE

REPRÉSENTATION DRAMATIQUE

MERCREDI, le 28 JUILLET 1858.

Les pièces suivantes seront jouées :

L'AMI FRANÇOIS,

L'HABIT VERT,

THEODORE,

OU

DÉSPOIR NOCTURNE D'UN CÉLIBATAIRE.

Les services d'un orchestre nombreux ont été retenus pour la soirée.

ADMISSION: Galerie 1s. 3d.
" Parterre 0 7d.

On pourra se procurer des cartes de monsieur Bigaouette, à la porte de la salle.

Les portes seront ouvertes à 7 heures, le rideau sera levé à 8 heures.

Québec, 24 juillet 1858.

(Bureau de l'Observateur.)

ATTENTION!

LA SANTÉ AVANT TOUT!

NOUVELLE MAISON DE BAINS
A L'HOTEL MASSE,

SITUÉ

à l'encoignure des rues SAINTE-GENEVIÈVE et D'AIGUILLON, faubourg Saint Jean.

L'établissement est ouvert tous les jours à CINQ heures.

Le prix est à la portée de toutes les bourses: quinze sous.

H. MASSE,
Hôtelier.

Québec, 19 juillet 1858.

A LOUER.

LE haut de cette MAISON EN BRIQUE à deux étages, située rue Richelieu, N° 56: le dit haut comprenant cinq chambres. Prix du loyer, très modique.

S'adresser au soussigné

L. M. DARVEAU,
Notaire,
rue Richelieu, N° 36.

Québec, 17 mai 1858.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,
Notaire,
Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique; chez M. De Guise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

M. F. X. Gagnon, Notre Dame de la Victoire.

Charles Fortier, Rimouski,
M. L. O. E. Brunelle, Champlain,
Isidore Trépanier, Saint Narcisse,
Joseph Bélanger, Sainte Julie de Sommeville.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franches de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET
RÉDACTEUR.